

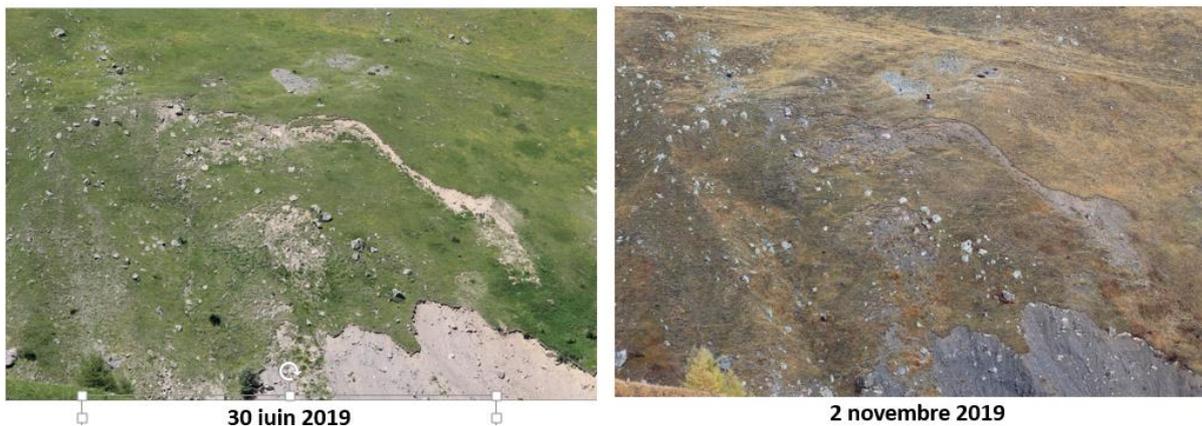
Instrumentation scientifique le long du Rieu Benoît (Hameau des Verneys, Valloire)

En 2011 sont apparus des signes d'instabilité de versant sur la rive gauche de Rieu Benoit. Ce glissement de terrain, qui a peu évolué depuis 2011, est susceptible de remplir partiellement le lit du Rieu Benoit et d'alimenter des laves torrentielles en aval.

Pour étudier ce risque, un projet scientifique a été mis en place sur la période 2018-2020. Ce projet, appelé SIMOTER, (Système d'Instrumentation de Mouvements de terrain pour l'aide à la décision dans les Territoires de montagne) a pour objectif scientifique d'étudier les risques résultant de l'interaction entre un glissement de terrain et le torrent, susceptible de produire des laves torrentielles. Il a pour objectif opérationnel d'expérimenter un système de surveillance et d'alerte permettant à la commune de mettre en sécurité les populations exposées.

Depuis 2018, un système de surveillance du glissement de terrain a été mis en place. Il comprend 2 appareils photos en rive droite, 5 sismomètres mesurant les vibrations sismiques, un système d'acquisition sans fil du déplacement en surface, 1 station météo en rive droite.

La figure 1 montre 2 photos du glissement de terrain prises en juin et novembre 2019.



En ce qui concerne les laves torrentielles, un appareil photo prend et transmet des images toutes les 2 heures, permettant ainsi une surveillance régulière à distance. Ce dispositif est complété par une station de mesure du niveau et de la vitesse des écoulements torrentiels, située en amont immédiat du hameau des Verneys.

Le projet SIMOTER est un partenariat entre deux laboratoires scientifiques : l'ISTerre (Institut des Sciences de la Terre, Université de Grenoble Alpes) et l'IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, Université de Grenoble). Ils sont accompagnés par RTM (Restauration des Terrains en Montagne) en tant que relais technique local, et la commune de Valloire pour l'appui logistique. Il est financé par des fonds FEDER (fonds européen de développement régional) de la Communauté Européenne, gérés par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, et par l'Etat français via le FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) dans le cadre de la CIMA (Convention Interrégionale du massif des Alpes).